

HÔPITAL DU VALAIS

UNE CCT ATTRACTIVE POUR DES SOINS DE QUALITÉ

Suite aux sessions du Grand Conseil de cette semaine, le syndicat SCIV réaffirme l'importance du partenariat social au sein de l'Hôpital du Valais ainsi que la nécessité pour celui-ci de disposer des financements suffisants à la réalisation de ses missions auprès de la population.

La majorité politique refuse de reconnaître l'investissement du personnel, ne serait-ce que de manière symbolique !

En refusant d'entrer en matière sur un postulat visant l'octroi d'une prime unique élargie à divers secteurs analysés comme systémiques, la majorité du Grand Conseil a du même coup refusé de reconnaître l'investissement consenti par le personnel de santé durant la crise covid, et ce sans contre-proposition. Il est nécessaire de rappeler que le fonctionnement économique de notre système sanitaire est assuré, en bonne partie, par une rationalisation et une flexibilité toujours accrue des personnels.

Pour le SCIV, l'hôpital public doit bénéficier des moyens nécessaires pour atteindre les missions qui lui sont confiées. Il est impératif d'investir en faveur du personnel de l'Hôpital (et du système de santé plus globalement) et pas uniquement dans ses infrastructures. Les 1,8 millions de bénéficiaires de l'exercice 2019 pourraient constituer un début...

Un financement suffisant à la réalisation des missions dans le respect des patients et du personnel

Aujourd'hui, il est temps de penser à l'avenir de notre système de santé, avenir qui passe par des financements adaptés aux enjeux actuels et futurs (2^{ème} vague covid, vieillissement de la population). La qualité des soins que nous souhaitons offrir à nos malades et à nos aînés est indissociable d'une dotation en personnel adéquate, aux conditions salariales adaptées.

Un partenariat social fort, à la hauteur des enjeux

Comme le soulignent MM. Bonvin et Arlettaz, respectivement Directeur général et président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, dans leur introduction au rapport d'exploitation qui a été discuté hier en séance du Grand Conseil, ce n'est qu'en garantissant les meilleures conditions de travail au personnel que ce dernier pourra mener à bien sa mission auprès de la population. De cette déclaration découle l'évidente nécessité de renforcer le partenariat social en pérennisant les conditions cadres de travail par une convention collective attractive.

Renseignements complémentaires

Laurent Mabillard, responsable du secteur santé 079/415.25.58
Barbara Pfister, responsable secteur santé 076/432.40.59

Partenaire de :



Secrétariat de Sion

Rue de la Porte-Neuve 20 ■ CP 1312 ■ 1950 Sion
Info.sion@sciv.ch ■ www.sciv.ch

Secrétariat du Chablais

Av. du Théâtre 12 ■ 1870 Monthey
info.chablais@sciv.ch ■ www.sciv.ch